Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1155

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA
1002 Lausanne
20 janvier 1994 – nº 1155
Hebdomadaire romand
Trente-et-unième année

Des chômeurs qui auraient pu être millionnaires

Comment qualifier le phénomène ? Par un adjectif, par un pour-cent, en chiffres absolus ? L'adjectif est «extraordinaire». La bourse suisse a connu *ein ausserordentliches Jahr*. En pour-cent, tout dépend de l'indice de référence; si vous choisissez le *Swiss Market Index*, il donne +40,4%; mais le *Swiss Perfomance Index* (SPI) monte jusqu'à +50,8%. Même les valeurs moins fortement capitalisées que les fleurons boursiers suisses et qu'enregistre le *Vontobel Small-Companies Index* (VSC-I), les sans-grade, ont suivi le mouvement avec une croissance de 59,3%. Calculer en chiffres absolus, c'est jongler avec les milliards. La capitalisation boursière du SPI a bouclé le 31 décembres 1993 à 381 milliards. La croissance fut donc de 127 milliards.

1993 fut aussi l'année-record de l'extension du chômage. Au 31 décembre, 184 388 chômeurs étaient recensés par l'Ofiamt. Si l'enrichissement boursier par un coup de baguette magique et provocant leur avait été distribué, ils auraient touché chacun 688 000 francs. Et encore sur la base du seul SPI. En tenant compte du VSC-I, arrondissez allègrement: chaque chômeur aurait pu devenir millionnaire.

Nous n'oublierons pas, pour un récital public, les bémols de la partition. Quand il y a gain, il y a risque de pertes; la bourse suisse avait besoin d'être revitalisée; la plus-value affichée ne correspond pas à une prise de bénéfice de chaque actionnaire; il n'y a gain qu'en fortune, potentiellement réalisable; les fonds de placement, y compris les caisses de pension de tout un chacun, détiennent une part du capital boursier, etc. Mais il y a aussi des bécarres qui annulent ces bémols. L'imbrication du secteur bancaire à l'économie est telle que l'Etat lui assure une sorte de garantie contre la faillite: on l'a vu aux Etats-Unis, pays du libéralisme triomphant, quand l'Etat a soutenu les caisses d'épargne, mais aussi en Finlande et en Suisse, même si les actionnaires de la Banque vaudoise de crédit ont perdu quelques centaines de millions; et la bourse est si étroitement liée à l'économie mondiale que le krach de 1987 a été suivi d'une fantastique injection d'argent dans le circuit économique, en vertu du principe que l'inflation est plus supportable que la faillite; mieux vaut la fièvre que la mort.

Le problème aujourd'hui n'est pas le débat archi-classique sur les risques réels ou supposés de la bourse; il est celui de l'explosion de la valeur boursière coïncidant avec l'extension du chômage. Trois explications ont été données. La bourse anticipe la reprise; la baisse des taux d'intérêt entraîne un gigantesque report, sur le marché des actions, de capitaux qui s'étaient tournés vers les placements à taux élevé; la Suisse bénéficie de la situation internationale: instabilité italienne, accroissement de la fiscalité allemande, etc.

Pour l'immédiat et le superficiel, cette analyse est pertinente. Mais elle signifie aussi que la société anonyme a perdu sa justification classique. Elle n'est plus le moyen pour un entrepreneur de se procurer de l'argent en associant les actionnaires aux risques et à la réussite de l'entreprise. L'action n'est plus un investissement, c'est un papier-valeur, instantanément transformable en un autre papier-valeur. Toute la mutation est dans cette instantanéité.

Dès lors les exigences du court terme infléchissent la gestion planifiée de l'entreprise. Les critères retenus par les analystes financiers s'imposent comme primordiaux: le dividende qui sera maintenu à tout prix; et plus subtiles, les diverses ratio: par exemple rendement par employé. Toutes données naturellement utiles, mais qui deviennent perverses quand elles ont la priorité sur les facteurs humains, quand la logique est: plutôt licencier que perdre un indice de bonne notation boursière.

Une réforme simple — on peut rêver — serait l'interdiction de revente d'une action avant un délai donné; disons une année. Au moins, casser la logique du court terme On l'a bien fait pour les valeurs immobilières. Mais le rêve ne traduit pas en l'occurrence l'irréalité d'une proposition, mais un rapport de force politique, national et international, défavorable. Or il peut être modifié et le vouloir, ce n'est pas rêver.

AG